



Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 2013

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2012 s'est tenue le mercredi 16 Janvier 2013 dans le Cher à Neuvy-sur-Barangeon. Le SDMN, le chef du BMA et du GH ont été invités à cette réunion.

Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentant les bases du GH.
 Étaient absents excusés les délégués de : Ajaccio, Lorient et Martinique.

1) Délégués présents

ANNECY	Fred	VIRELLO
BASTIA	Xavier	ROY
BESANÇON	Eric	IDATTE
BORDEAUX	Pascal	CORDONNIER
CANNES	Gilles	LOSSOUARN
CLERMONT	Franck	GARDA FLIP
GRANVILLE	Sébastien	ROUGET
GRENOBLE	Rémi	FIORILLO
GRENOBLE	Alain	FRANJOU
GUADELOUPE	Jean-Marc	BATY
LA ROCHELLE	Franck	BONDI
LE HAVRE	Nicolas	UROS
LE TOUQUET	Grégoire	RIMSKI
LYON	Alain	GUERARD
MARIGNANE	Bernard	CLAVE
MONTPELLIER	Michel	LAMARRE
PARIS	Manot	MAGAR
PAU	Géry	BOUCHART
PERPIGNAN	Patrick	SAVES
QUIMPER	Emmanuel	JANTROY
STRASBOURG	Jean Pierre	FOUNE
NIMES	Jean-Pierre	SCHULLER
NIMES	Christian	PAUZAT
NIMES	Jean Francis	GALISSAIRE

2) Renouvellement à venir du bureau : poste de trésorier

Jean Pierre Schuller arrivant au terme de son engagement au GH en février 2014 et en RC à compter de mars 2013, il souhaite passer la main dans les mois à venir. Se libère ainsi un poste de pilote au sein du bureau : aucun volontaire ne s'étant manifesté spontanément au cours de cette réunion, il est décidé que tout candidat déclaré en cours d'année sera soumis au vote du conseil syndical. (Le passage de consigne se fera au cours de l'exercice 2013)

3) Bilan financier par le trésorier

Les 172 adhérents qui nous ont fait confiance pour 2012 représentent 77.5 % des navigants du GH. L'exercice affiche un bilan positif et à cette occasion le SAPNSC remercie J. P Schuller pour son investissement personnel comme trésorier particulièrement efficace depuis plusieurs années.

4) Rapport moral du secrétaire général

La difficile période budgétaire de l'Etat qui se confirme et se renforce puis le renouvellement du BMA comme du chef du GH ont bloqué l'avancée des dossiers en cours.

Une de ces conséquences a engendré un audit par l'IGA à la demande de la DGSCGC sur le fonctionnement du GH et une inspection (IGA-IGF) suite à une lettre de mission du cabinet du ministre (optimisation des hélicoptères du ministère de l'intérieur)

(A titre d'exemple, l'augmentation prévue au 1^{er} trimestre 2013 de la rémunération de compensation des astreintes hors horaires d'ouverture des bases a été gelée.)

Comme l'an passé nous avons exprimé auprès des représentants de l'administration présents notre détermination sur les dossiers en cours qui sont restés en totalité sans suite au cours de l'année écoulée.

5) Cotisation 2014

Celle-ci est maintenue à 110€, la bonne gestion nous permettant d'avoir les réserves suffisantes pour les années à venir. Le trésorier accepte toujours le règlement fractionné pour ceux qui le souhaitent. A la demande de certains délégués, une étude du coût pour l'option de prélèvement automatique mensuel sera soumise à la prochaine AG.

6) Echanges avec les représentants du BMA et du GH

M. Patrice Faure, le SDMN empêché pour raisons de santé s'est excusé et nous a fait parvenir le mot suivant en réponse à notre invitation :

"Merci Xavier de bien vouloir lire ce court message à l'occasion de votre AG :

Cloué au lit par une mauvaise grippe, je regrette de n'avoir pas pu, comme c'était pourtant prévu et organisé, participer à votre assemblée générale. Croyez bien que je le regrette très vivement et vous prie de bien vouloir m'excuser.

N'ayant pas l'ambition de vous priver, par un trop long discours, des bons mots de Xavier ROY, je serais le plus concis possible. Avant toute chose, acceptez l'expression de mes meilleurs vœux de joie, de bonheur, de réussites familiales et professionnelles et surtout de santé pour vous et ceux qui vous sont chers. Ensuite, je tenais à vous témoigner de ma fierté d'être à la tête

de la DMN et le bonheur de travailler avec des personnels passionnés et compétents tels que vous. Vous avez, vous le savez bien, toute ma confiance. L'année 2013 sera exceptionnelle à bien des égards. Changement à la tête du GH certes, mais aussi mise en œuvre d'une infrastructure agrandie, modernisée à Nîmes. Mais ce sera aussi et surtout la remise du rapport de la mission IGA/IGF sur les flottes d'hélicoptères du ministère de l'Intérieur. Vous aurez un rôle essentiel dans l'appropriation, par les membres de cette mission, de ce sujet qui sera à l'évidence dimensionnant pour l'avenir. Il s'agit, pour nous, d'insister sur ce qui nous caractérise voire nous différencie:

- o la logique de moyens d'abord: Contrairement à d'autres, la DGSCGC fournit des moyens (hélicoptères) pour remplir des missions et non l'inverse ou certains cherchent des missions pour justifier leurs moyens.*
- o traçabilité ensuite: Nos missions sont déclenchées par d'autres et nous pouvons en rendre compte minute par minute.*
- o Spécificités et formations particulières: Votre professionnalisme, vos compétences et vos formations vous permettent de remplir des missions, notamment de nuit, que d'autres s'interdisent de faire. Mais ce n'est pas pour cela que nous devons remettre en cause ces formations et qualifications particulières.*
- o permanence: nos bases sont ouvertes 365 jours par an, H24. Cela a certes un coût mais c'est le prix à payer pour un service public de qualité!*

Enfin, l'année 2013 sera une année budgétaire extrêmement difficile. Il nous faudra, plus que jamais, gérer, optimiser une ressource de plus en plus rare. Tous les ministères, toutes les directions, toutes les sous-directions sont frappées par ces réductions budgétaires. Les marges de manœuvre sont inexistantes. Nous devons individuellement et collectivement fournir les efforts nécessaires, notamment à la réduction des coûts induits par le non respect de certaines règles d'emploi et / ou de mise en œuvre.

Comme je vous l'avais dit en préambule, je pense ne pas avoir été long. Je terminerai en vous renouvelant donc toute ma confiance, tous mes vœux et en vous souhaitant de passer une bonne journée de travail et d'échanges sous la houlette bienveillante de Xavier ROY.

Merci pour votre attention et avec mes excuses renouvelées.

Patrice FAURE"

Vers 15h arrivée de M. Thierry Laurent, chef du BMA et M. Denis Revel, chef des services administratifs du BMA qui ont rejoint M. Sighi.

Mot du chef du BMA : le contexte budgétaire tendu a pour effet une diminution de 7% de notre budget de fonctionnement global entraînant une réduction de plusieurs centaines d'heures de vol du parc hélicoptères. L'audit sur le fonctionnement du GH a pour but de rechercher des améliorations et d'optimiser la bonne marche de notre entité. L'inspection IGA –IGF doit amener des avancements sur la mutualisation de la maintenance, la rationalisation de l'implantation des bases et l'optimisation des flottes du ministère. Nous concernant deux axes se profilent : une flotte unique du ministère ... ou une réorganisation organique et opérationnelle.

(A notre avis, la vigilance est de mise dans ce dossier puisque le récent rapport de la Cour des comptes a donné lieu à des comparaisons indélicates sur les rémunérations de nos navigants au regard d'informations erronées émanant de la DGGN. La fiabilité de ce rapport nous interpelle également ayant découvert qu'un des enquêteurs de la Cour des comptes est officier de réserve dans la gendarmerie...)

Le chef du BMA a précisé que nous devons sans doute nous recentrer sur les missions de secours en milieu périlleux, ce qui doit rester notre cœur de métier. Par ailleurs la carte d'implantation de nos bases n'est pas figée...

Pour la base du Luc notre direction a bien indiqué que le manque de moyens actuel ne permet la création dans l'immédiat.

Les personnels de la base du Touquet subissent un régime différent lié à leur lieu d'affectation (certains affectés à Lille en frais de déplacement d'autres affectés au Touquet) ce qui engendre des disparités de traitement inéluctables. Le BMA va relancer le BRH responsable de cette situation.

La création de la DSAÉ (Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat) semble prendre du retard et pourrait ne concerner que les avions militaires (à suivre ...) Pour répondre aux interrogations des navigants du GH il a bien été précisé que notre régime actuel (CRPNAC) ne saurait être remis en cause par une éventuelle licence d'état.

En réponse à nos questions sur le système Antarès, le nouveau poste embarqué est en cours de validation par Héli Union ; l'équipement complet de notre flotte est déjà budgétisé pour l'équipement de tous nos EC 145 d'ici fin 2014.

Suite à une interrogation de notre secrétaire général sur les effectifs actuels et à venir des navigants, le chef du BMA nous confirme le recrutement d'un pilote et 3 MOB pour 2013. Nous avons rappelé à M. Laurent que par rapport à 2006 le GH a perdu 12 postes de navigant.

Après notre insistance découlant de l'étude minutieuse des textes en vigueur, nous avons réussi à prouver à notre administration qu'une erreur d'interprétation pénalisait M. Broutot. Ceci sera réparé à la prochaine commission aéronautique avec effet rétroactif entraînant son passage au niveau 2 en juillet 2012 puis au niveau 3 trois mois plus tard. Nous avons également l'accord du chef du GH et du chef du BMA pour que M. Galissaire accède enfin au niveau 3.

Evolution des textes permettant l'accès au poste d'adjoint CMO pour les MOB : convenu au CTL d'avril 2012, l'arrêté correspondant n'a toujours pas été publié. Nous avons souligné auprès du chef du BMA l'urgence de ce dossier qui pourrait rapidement amener une situation de blocage pour différents personnels.

Concernant l'indemnitaire il nous a été répondu que les restrictions actuelles ne permettent aucune mesure nouvelle bien que le SDMN et le chef du BMA réaffirment qu'on ne peut traiter différemment les navigants du BMA. A l'horizon 2016, le déplacement de la BASC sur Garons devrait permettre de gommer cette disposition inéquitable.

Face à notre détermination visant à obtenir une garantie sur cet ISS amenant un début d'exécution en 2014, le chef du BMA s'est engagé à vérifier les capacités financières en gestion interne avant une prochaine rencontre.

Pour le dossier instructeurs, toujours stagnant au BRH, nous avons demandé que se tienne une ultime réunion afin de clarifier certains éléments tels que la forfaitisation et obtenir enfin l'aval de tous par des mesures justes.

Le coefficient de métier des MOB a encore une fois été évoqué au regard de l'évolution de la profession et des contraintes de la navigabilité. Nous avons proposé l'actualisation de ce coefficient minorant.

Pour nos camarades de Guadeloupe, qui n'ont pas été soumis à la retenue de la CRPNAC sur la prime de majoration outremer, l'erreur de l'administration est réparée à compter du 1^{er} janvier 2012. En ce qui concerne les années antérieures nous avons demandé que toute régularisation soit accompagnée de facilités sur les retenues salariales des agents.

Au sujet de l'indicateur de performance des bases, nous avons exprimé notre désaccord sur le critère unique pris en compte : missions médicalisées. En effet ceci ne traduit pas l'activité réelle de nos bases en excluant une grande partie des autres missions de secours.

Il a été demandé au chef du GH, représenté par M. Sighi, une amélioration de l'information sur les mouvements des personnels (mutations, fonctions spécifiques..) en temps réel pour restaurer la transparence des décisions en concertation avec les organisations syndicales. Cela entraînera une diffusion écrite des propositions du GH et des avis des représentants des personnels.

Par ailleurs, monsieur SIGHI conseille aux personnels forfaitisés de remplir leur FIM, ceci permet de porter à la connaissance de l'administration la réalité des heures effectuées, sujet particulièrement d'actualité au vu des inspections en cours.

Pour les situations de posé en campagne suite à panne ou conditions météo, M. Sighi précise qu'en absence de solution locale (police, gendarmerie, SP ...) il faut envisager le recours à une société privée avec facturation au GH.

Concernant le retard du paiement des frais de mission, de nombreux arrêts maladie passés et actuels des personnels administratifs freinent leur traitement. M. Sighi va faire appel aux personnels administratifs des bases pour remédier à cette situation.

7) Questions / réflexions reçues des bases

Equité du temps de travail en fonction de l'implantation géographique : les bases de l'ouest sont pénalisées dans le système de calcul actuel. Différentes propositions sont envisagées et vous seront communiquées pour avis de tous avant d'être soumis au prochain CTL.

Coefficient pour l'éloignement et l'insularité des navigants affectés outre mer

Déjà abordé lors du dernier CTL et débattu à cette AG, nous proposerons au prochain CTL une majoration pour l'outremer et pour la Corse. Ceci aura pour effet de préciser fermement les critères sur les propositions d'affectation émanant du GH.

Evolution de la grille indiciaire des contractuels : à l'instar de la grille des agents titulaires gelée pour l'année 2013, le cabinet du ministre n'est pas en mesure d'apporter de réponse favorable dans l'immédiat au vu de la conjoncture économique.

Situation des personnels en RC : les CA sont déjà déduits du temps de travail les agents en profitent en conséquence pendant les RC dans l'année écoulée. On peut être en congé de maladie pendant ses RC ce qui a pour effet de différer la fin des RC.

Décompte du temps de travail sur les FIM en congé de maladie : nous rappelons au chef du GH l'engagement pris en CTPL de 2011 de modifier le mode de calcul en comptabilisant 7 heures par jour ouvré pour les durées courtes et une forfaitisation par période de 30 jours. Exemple : 1 mois de CM = 11/12èmes du forfait annuel en temps de travail dû. Le chef du GH s'est engagé à faire modifier nos FIM dans ce cadre à compter du 1^{er} janvier 2013.

Commission aéronautique : nous nous assurerons auprès de la direction (BRH) que les personnels navigants récemment recrutés et les cas particuliers seront pris en compte lors de la prochaine commission en veillant à ce que les engagements pris soient tenus.

Nous remercions les adhérents qui nous ont accordé leur confiance depuis de nombreuses années et nous la renouvellement pour 2013. Le SAPNSC, comme il l'a toujours fait depuis plus de 20 ans, s'attache en cette difficile conjoncture, à la défense permanente de notre outil de travail et à la cohésion et l'intérêt des personnels navigants du GH.

Le Secrétaire Général

Xavier ROY



Le Secrétaire

Gilles LOSSOUARN.

